



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Budget du Québec 2015-2016

L'atteinte du déficit zéro se fait sur le dos des élèves et des profs

Québec, le jeudi 26 mars 2015 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) réagit avec consternation au budget présenté aujourd'hui par le ministre Carlos Leitao. Non seulement il demande au réseau des écoles publiques d'assumer la hausse des coûts de système, pouvant aller jusqu'à 350 millions de dollars pour la prochaine année, mais il n'accorde aucune somme supplémentaire pour offrir des services de soutien et des ressources professionnelles pour les élèves, notamment ceux qui éprouvent des difficultés, ainsi qu'aux enseignantes et enseignants. Par ailleurs, le gouvernement continue de financer, à même les fonds publics, les écoles privées et il maintient le gel salarial du personnel enseignant.

« La vision du gouvernement de Philippe Couillard en matière d'éducation est limpide : rien de plus pour les écoles publiques. Rien de plus pour les élèves. Rien de plus pour les enseignantes et enseignants. L'atteinte du déficit zéro se fait sur leur dos! », s'est exclamé Sylvain Mallette, président de la FAE, qui représente 32 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et de l'enseignement en milieu pénitentiaire, soit le tiers du personnel enseignant au Québec.

Les crédits budgétaires déposés cet après-midi fixent à 9,26 milliards de dollars les sommes accordées au réseau des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires pour l'année 2015-2016, ce qui représente une hausse de 15,2 millions de dollars par rapport au dernier budget. Le gouvernement Couillard concède donc une maigre augmentation de 0,2 % au réseau des écoles publiques, qui s'explique par l'augmentation des sommes allouées au service de la dette des commissions scolaires et à celles destinées aux commissions scolaires à statut particulier. « En aucune façon, cette maigre hausse ne se traduit par l'ajout de services aux élèves, qui souffrent déjà d'un cruel manque de ressources », a souligné M. Mallette.

Par ailleurs, ce montant de 0,2 % ne couvre pas la hausse liée aux coûts de système. Dans les faits, le gouvernement Couillard impose de nouvelles compressions qui pourraient atteindre pour la seule année 2015-2016 près de 350 millions de dollars. Ces compressions s'ajoutent à celles déjà imposées au cours des dernières années, qui s'élèvent à 800 millions de dollars et qui totaliseront donc plus d'un milliard de dollars en 10 ans.

« Alors que le gouvernement impose de nouvelles compressions aux écoles publiques, il maintient le financement public des écoles privées dont les subventions ne sont amputées que

de deux millions de dollars pour l'année 2015-2016. Clairement, le gouvernement a fait le choix de défendre les écoles privées et d'abandonner les écoles publiques à leur sort », s'indigne M. Mallette.

De plus, le budget déposé par le gouvernement Couillard maintient le cadre budgétaire présenté en décembre dernier en matière de salaire, de retraite et de droits parentaux. Ce cadre prévoit, entre autres, un gel salarial pour les deux premières années et une augmentation annuelle de 1 % pour les trois années suivantes. Le gouvernement a aussi indiqué sa volonté de modifier certaines dispositions du régime de retraite de manière à obliger les enseignantes et enseignants à travailler plus longtemps et à recevoir une rente moins élevée au moment de leur retraite. « Par ce budget, le gouvernement Couillard réitère tout le mépris qu'il nourrit à l'endroit des enseignantes et enseignants en leur répétant qu'ils ne valent même pas l'inflation. De plus, le discours budgétaire laisse croire que le régime de retraite auquel contribue le personnel enseignant est en difficulté, alors que celui-ci se porte très bien et que les mesures ont déjà été prises pour en assurer la pérennité et la viabilité », a ajouté M. Mallette.

Enfin, lors de la conférence de presse qui a précédé la présentation du budget, le ministre Leitao n'a fait référence qu'une seule fois à l'éducation et c'était pour rappeler l'abolition des directions régionales du ministère de l'Éducation. Son collègue Martin Coiteux, le président du Conseil du Trésor, n'a pas fait référence à l'éducation. Dans le discours écrit remis lors du huis clos, qui compte 35 pages, une demi-page seulement traite de l'éducation. Quant à lui, le ministre de l'Éducation, François Blais, brillait par son absence. « La FAE estime que cela traduit parfaitement la vision du gouvernement qui accorde peu d'importance à l'école publique. Nous n'avons jamais accepté et nous n'accepterons jamais que le gouvernement attaque ainsi l'école publique et celles et ceux qui y travaillent. Nous continuerons de la défendre. Nous avons droit à des conditions de travail qui témoignent de l'importance de notre engagement envers la société québécoise. Ce budget va contribuer à la grogne qui s'exprime déjà dans nos milieux. Nous invitons la population à dénoncer ce budget et à se faire entendre, notamment auprès de leurs députés », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290